

Questions orales

J'ai assisté au congrès de 75^e anniversaire de l'association des éleveurs de la Saskatchewan, qui a eu lieu la fin de semaine dernière à Moose Jaw, et beaucoup de producteurs ont demandé si le gouvernement envisagerait de leur accorder un report de l'impôt sur le revenu à cause de cette vente forcée. Ils ont parlé d'un report allant jusqu'à trois ans afin de pouvoir disposer des fonds nécessaires pour remonter leur troupeau une fois que le temps sera revenu à la normale.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député n'ignore pas que le gouvernement s'est montré très sensible au problème que pose la très grave sécheresse qui sévit actuellement dans l'Ouest. Le ministre de l'Agriculture s'y trouvait d'ailleurs la semaine dernière encore pour annoncer un paiement direct. Nous estimons pour le moment que les paiements directs constituent une meilleure façon d'apporter de l'aide là où le besoin s'en fait plus particulièrement sentir.

Le député a tout à fait raison de dire que lorsque de pareilles situations se présentent comme maintenant, les éleveurs sont évidemment forcés de vendre. Il y a cependant des situations dont l'interprétation appartient à des zones beaucoup plus grises, et il est donc plus difficile d'y remédier au moyen du régime fiscal que dans le cas où l'aide est fournie directement dans le cadre d'un programme de subventions.

Je comprends l'inquiétude que le député a exprimée et les instances qu'il a faites.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES BUREAUX DE POSTE RURAUX—LES COÛTS DE LA LIVRAISON DU COURRIER À DOMICILE—LA POSITION DU MINISTRE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, nous avons, à la Chambre, depuis un an et demi, à toutes les occasions que vous me l'avez permis, posé des questions concernant la Société canadienne des postes. Ce n'est pas comme aujourd'hui, alors que les néo-démocrates se lèvent un après l'autre! Nous connaissons ce dossier, et j'aimerais poser une question très précise au ministre.

Tantôt, il a dit que pour garder des bureaux de poste ruraux ouverts et livrer le courrier à domicile, cela prend de l'argent. J'aimerais savoir de lui, avec le coût d'un sous-marin nucléaire, combien de bureaux de poste en milieu rural nous pourrions garder ouverts et combien de courrier nous pourrions livrer à domicile dans tous les nouveaux développements résidentiels. Pouvons-nous le dire: avec un seul sous-marin nucléaire?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, le parti libéral, le Nouveau parti démocratique et le parti progressiste conservateur étaient unanimement d'accord, et les syndicats aussi, lorsque la Loi sur la Société canadienne des Postes a été adoptée par la Chambre en 1981. Cette loi dit explicitement que les postes doivent rentrer dans leurs frais. Elles doivent couvrir leurs frais d'exploitation par la vente des timbres. La question à poser est la suivante: dans quelle proportion convient-il d'augmenter les

tarifs d'affranchissement pour tenir la promesse électorale des libéraux et des néo-démocrates? Voilà la question à poser. Sinon, on obligerait les postes à enfreindre la loi qui a été adoptée à l'unanimité par le Parlement.

M. Gagliano: Monsieur le Président, le ministre oublie que les deux autres objectifs de la société en 1981 consistaient à améliorer le service et à améliorer les relations patronales-syndicales. Si le gouvernement arrivait à améliorer les relations patronales-syndicales, la société rentrerait déjà dans ses frais sans devoir réduire le service ni augmenter les tarifs d'affranchissement.

LA LIVRAISON DES FOURNITURES AUX MÉDECINS

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, dans les régions rurales, les médecins reçoivent leurs fournitures par la poste. Puisque la nouvelle politique du gouvernement consiste à transformer le bureau de poste en épicerie, les médecins ne recevront-ils plus leurs fournitures par Postes Canada?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le président, je ne crois pas que je comprends la question. Le plan d'entreprise prévoit l'ouverture de 2 000 bureaux de postes ruraux supplémentaires sur une période de huit ans, ce qui signifie que, s'il y a un médecin dans toutes ces localités, tous ces médecins pourront recevoir leur documentation et leurs fournitures et que sais-je encore un peu plus rapidement qu'auparavant. D'après le plan d'entreprise actuel, le service continuera à s'améliorer dans les régions rurales du Canada.

* * *

[Français]

LES ÉLECTIONS PARTIELLES

LA CIRCONSCRIPTION DE LAC-SAINT-JEAN—LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT—LE PROJET DE LOI C-79—LA POSITION DU VICE-PREMIER MINISTRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse à mon ami le vice-premier ministre.

D'après le candidat conservateur de Lac Saint-Jean, M. Lucien Bouchard, qui est le ministre le plus important au Québec maintenant dans ce gouvernement, la réforme des dépenses électorales des partis politiques est la priorité numéro un, la priorité la plus importante.

Mais, monsieur le Président, dans la lettre que j'ai reçue de la part du leader adjoint du gouvernement, et qui est datée du 30 mai, le projet de loi C-79 n'est pas du tout mentionné comme étant une priorité parmi les 30 ou 40 priorités du gouvernement fédéral. Il a été retiré de la liste des priorités, monsieur le Président.

Je pose donc la question suivante: Pourquoi ce projet de loi a-t-il été retiré? Pourquoi le gouvernement fédéral fait-il une chose ici à la Chambre des communes et pourquoi Lucien Bouchard, le candidat du parti progressiste conservateur, a-t-il dit une autre chose lors de sa campagne pour l'élection partielle dans Lac-Saint-Jean?